

Formation inter-professionnelle
Intervention auprès de professionnel·les en lien avec des victimes
de violences conjugales

Objectifs

- Appréhender la notion des violences faites aux femmes et des violences conjugales.
- Comprendre et identifier les mécanismes des violences au sein du couple et leurs conséquences sur la victime et les enfants co-victimes.
- Repérer une situation de violence.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge adaptée des victimes de violences.

Contenu

LES VIOLENCES CONJUGALES

- Les différentes formes de violences.
- Le cycle des violences et le schéma de domination.
- Les mécanismes de défense et les différents modes de rupture.

LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET CONJUGALES

- Le repérage des signes évocateurs.
- La posture professionnelle et l'intervention auprès des victimes.
- Notions juridiques.
- L'orientation et le partenariat.

Modalités

- Présentiel
- 20 participant·es
- Questionnaire de positionnement
- Alternance d'apports théoriques et de supports d'analyse
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de session

Intervenant·es du CIDFF de l'Aude

Corinne MARTIN, Nelly SOURD-DUEDRA, Elda MONSALVE

Public visé

Professionnel·les de l'action sociale, de la santé, du droit, de l'insertion, de l'aide aux victimes, de l'enfance, de la sécurité, de l'enseignement, du logement/hébergement, etc.

Prérequis

Présence aux deux journées
impérative

Durée

2 journées de 6h
9h/12h et 13h30/16h30

Dates et lieux

Narbonne:

Lundi 8 juin et mardi 9 juin 2026
INESS 30 avenue DR Paul Pompidor

Carcassonne:

Jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2026
*Centre Parental
La Passerel-1 chemin du vieux canal*

Tarif

500€/pers. pour les deux journées
20 personnes maximum

Inclusion et Handicap

Nous contacter pour tout besoin
d'adaptation au regard d'une
problématique de santé.

Référentes handicap :

Julie SOUBRA
Anne Lise BRUZIAUX
04.68.42.51.30

Inscription et informations complémentaires

Inscription par le lien suivant :

<https://forms.gle/5v5SJ9x1cyRYRGJe7>

Le nombre d'inscriptions étant limité, les 20 premières inscriptions seront retenues.
Informations complémentaires auprès de Mme MARTIN - c.martin@cidff.fr